



RAPPORT DU MAIRE AUX ÉLUS ET CONTRIBUABLES CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022, DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 JUIN 2023

Membres du conseil,
Citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2, code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 10 mai 2023.

Rapport financier 2022

Le rapport financier 2022 a été audité par la firme externe Lemieux Ethier, CPA Inc. représentée par Mme Janique Ethier CPA Auditrice qui est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de nos activités, de la variation de nos actifs financiers nets (de notre dette nette), de nos flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement de l'administration municipale pour 2022 ont été de 3 958 099\$, alors que les charges de fonctionnement se sont élevées à 4 215 471 \$. Après les divers ajustements des conciliations à des fins fiscales pour un total de 502 037\$ la municipalité de Lac-Sainte-Marie termine son année avec un excédent de fonctionnement de 244 665 \$, portant ainsi l'excédent accumulé non affecté à 253 466 \$ et les excédents accumulés affectés à 272 997 \$.

De ces excédents accumulés affectés, 150 000 \$ a été affecté au budget 2023 et 74 189 \$ a été reporté à 2023 pour des dépenses qui n'ont pu être réalisées en 2022. Cette décision du conseil municipal a ainsi permis de réduire l'augmentation du taux de taxes prévue initialement pour 2023.

Au cours de l'année 2022, nous avons:

- Poursuivi les travaux de rechargement sur une partie du chemin La Chute;
- Terminé le redressement du chemin du Lac-Vert – Phase III;
- Poursuivi la réfection du chemin sur la Montée Jean-Marc;
- Réalisé la réfection des chemins Grand Poisson Blanc et Lac Brochet;
- Acheté une nouvelle camionnette pour les travaux publics;
- Acheté une nouvelle benne à ordures;
- Procédé à la décontamination du 140 chemin Lac Sainte-Marie;
- Aménagé une station de lavage de bateau;
- Débuté l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme.

Au cours de l'année 2023, nous prévoyons:

- Poursuivre les travaux de rechargement sur une partie du chemin La Chute;
- Procéder à l'aménagement du parc au 140 chemin Lac-Sainte-Marie et à l'installation d'un bloc sanitaire;
- Acheter 2 véhicules et divers équipements municipaux (voirie et hygiène du milieu);
- Faire la mise aux normes de la station des eaux usées au Mont Ste-Marie;
- Faire l'analyse de nos besoins futurs pour tous nos bâtiments municipaux;
- Terminer le nouveau plan d'urbanisme et les nouveaux règlements d'urbanisme;
- Réglementer les hébergements touristiques de courte durée;
- Faire une analyse salariale afin de rester compétitif avec le marché actuel.

Rémunération des élus

- Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et d'une allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.
- La rémunération est établie conformément au règlement numéro 2018-05-001 et indexée annuellement lors de l'adoption du budget. Les salaires annuels pour 2022 selon les fonctions au sein du conseil municipal sont les suivants :

POSTE	SALAIRE DE BASE	ALLOCATION	TOTAL
Maire	22 037.52 \$	11 018.76 \$	33 056.28 \$
Élu	9 030.24 \$	4 515.12 \$	13 545.36 \$

De plus, la maire reçoit une rémunération pour les rencontres du conseil des maires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Ces sommes sont versées par la MRCVG.

Conclusion

En terminant, je tiens à souligner le soutien et l'engagement de mes collègues élus municipaux, de tous les employés de la municipalité incluant la brigade de pompiers qui tiennent à offrir une qualité de service, tout en maintenant une saine gestion financière.

Cette année tout particulièrement je tiens à féliciter notre équipe de sauvetage hors route d'urgence en milieu isolé qui assurait ce service pour le secteur sud de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau depuis novembre 2018 et qui a procédé à plus de 40 interventions au courant de ces 4 années. Beau temps mauvais temps ils ont toujours été présents et parfois dans des conditions très difficiles autant physiquement qu'émotionnellement.

BRAVO À : Marc Barbe
Martin Lafreniere
Marco Barbe
Stéphane Barbe
Christian Barbe
Pierre Martel
Roger Normand
Stewart Lacelle
Maxime Barbe
Sidney Beauchamp
Michel Ethier
Julie Lafrance
Annie Barbe
Damien Lafreniere
Mark Cléroux
Christopher Charrette
Michael Goehler
Michel Barrette
Yves Gauthier

Il est maintenant temps de passer le flambeau à la municipalité de Kazabazua qui assumera ce rôle et saura, nous en sommes persuadés, offrir un service de très bonne qualité à tous les citoyens de notre région.

De plus, je tiens à remercier sincèrement nos deux députés, M. Robert Bussière, député de Gatineau, ainsi que Mme Sophie Chatel, député de Pontiac pour leur support.

Je souligne et remercie sincèrement les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Merci pour votre attention.


Cheryl Sage Christensen
Maire